

A COURT D'IDEES PRODUCTIONS

S.A.R.L au capital de 4000€, SiREN : 752 616 896 - R.C.S – Paris,
N° TVA intracommunautaire : FR-33-752 616 896, Code NAF: 5911A
1, rue Louvain / 92400 Courbevoie

06.10.80.88.85 / 06.15.43.66.40 / 06.87.08.28.81 - acourtdideesproductions@gmail.com

PROCES VERBAL D' APPROBATION DES COMTES ANNUELS CLOS AU 31/12/2023 DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

L'an deux mille vingt quatre, le vingt trois mai, à treize heures, les associes de la societe à responsabilite limitee A court d'idees productions, se sont reunis en assemblee ordinaire annuelle au siege social, sur convocation faite par le gerant le 30.12.2023.

M. Cedric Ettouati, preside la seance en sa qualite de gerant.

Sont presents les associes :

- Monsieur Walzcak Olivier, Monsieur Perez Julien, Monsieur Ettouati Cedric.

Les associes presents sont proprietaires de :

- M. Walzcak

Proprietaire de 7 parts sociales,

- M. Ettouati

Proprietaire de 7 parts sociales,

- M.Perez Julien

Proprietaire de 6 parts sociales,

Soit un total de 20 parts sociales.

Monsieur le President constate en consequence que l'assemblee generale peut valablement deliberer et prendre ses decisions à la majorite requise pour chacun des points evoques dans l'ordre du jour adresse aux associes. Monsieur le President rappelle ensuite aux associes que l'ordre du jour de la presente assemblee generale ordinaire annuelle est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 08.05.2024

- 1) Lecture du rapport de gestion de la gerance de la societe a responsabilite à court d'idees productions, sur l'activite de la societe au cours de l'exercice clos le 31.12.2023, ainsi que lecture du rapport sur les conventions visees à l'article L.223-19 du Code de commerce en vue de leur approbation.
- 2) Examen par les associes et approbation des comptes et du bilan de la societe a court d'idees productions, et quitus de la gerance pour l'exercice ecole,
- 3) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31.12.2023

Le President presente alors aux associes les comptes qu'il a etabli à la cloture de l'exercice,

conformement aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée : Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le 31.12.2023, Ø— Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31.12.2023, ainsi que le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, Ø— Le texte des résolutions proposées aux associés.

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, le rapport spécial de la gérance, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la société à court d'idées productions.

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale, la discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31.12.2023, et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'il lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant relatif aux conventions dites réglementées prévues par l'article L 223-19 du Code de commerce, prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, une perte s'élevant à 18.063,35 euros (dix huit mille soixante trois euros et trente cinq centimes), en totalité au compte « report à nouveau ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION FINALE :

L'assemblée ordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés. M. Perez Julien, M. Walzack Olivier et M. Ettouati Cedric, en sa qualité de gérant, Pour la société à court d'idées productions.

A Paris le 23/05/2024

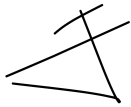
Olivier Walczak

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a final upward stroke.

Julien Perez

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping 'P' shape with a horizontal crossbar.

Cedric Ettouati

A stylized handwritten signature in black ink, composed of several intersecting lines forming a triangular shape.

Bilan simplifié

État exprimé en €			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023						
ACTIF			Brut		Amortis. Provisions		Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles :	- Fonds commercial	010		012				
		- Autres	014	29 274,54	016	29 274,54			
	Immobilitisations corporelles		028	8 979,74	030	8 735,14	244,60		
	Immobilitisations financières (1)		040		042				
Total I (5)			044	38 254,28	048	38 009,68	244,60	0,00	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052				
		Marchandises	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	- Clients et comptes rattachés		068		070	4 150,00	-4 150,00		
	Créances (2) :	- Autres (3)	072	149,99	074		149,99		
		Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	23 175,99	086		23 175,99		
	Charges constatées d'avance		092	239,79	094		239,79		
Total II			096	23 565,77	098	4 150,00	19 415,77	0,00	
Total général (I+II)			110	61 820,05	112	42 159,68	19 660,37	0,00	
PASSIF							01/01/2023 - 31/12/2023 Net		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel						120	4 000,00	
	Écarts de réévaluation						124		
	Réserve légale						126		
	Réserves réglementées						130		
	Autres réserves						132		
	Report à nouveau						134	30 432,45	
	Résultat de l'exercice						136	-18 063,35	
	Provisions réglementées						140		
	Total I						142	16 369,10	0,00
Provisions pour risques et charges						Total II	154	0,00	0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164		
	Fournisseurs et comptes rattachés						166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N				169	2 340,08)	172	3 291,27	
	Produits constatés d'avance						174		
	Total III						176	3 291,27	0,00
	Total général (I+II+III)						180	19 660,37	0,00
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

Compte de résultat simplifié

État exprimé en €

État exprimé en €										Du 01/01/2023 Au 31/12/2023						
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				209			210								
	Production vendue :	- Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215			214								
		- Services			217			218	20 210,00							
	Production stockée							222								
	Production immobilisée							224								
	Subventions d'exploitation reçues							226								
	Autres produits							230	200,64							
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	20 410,64			0,00				
Charges d'exploitation	Achats de marchandises							234								
	Variation de stock (marchandises)							236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements							238								
	Variation de sotck (matières premières et approvisionnement)							240								
	Autres charges externes							242	30 183,88							
	Impôts, taxes et versements assimilés							244	569,01							
	Rémunérations du personnel							250								
	Charges sociales							252	400,00							
	Dotations aux amortissements							254	1 075,24							
	Dotations aux provisions							256								
	Autres charges	Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259			262	6 245,86							
		Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260											
Total des charges d'exploitation (II)							264	38 473,99			0,00					
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION								270	-18 063,35			0,00				
Produits et charges divers	Produits financiers (III)							280								
	Produits exceptionnels (IV)							290								
	Charges financières (V)							294								
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes			347			300								
		Dont amortissement exceptionnel des 25% des contructions nouvelles			348											
Impôts sur les bénéfices (VII)							306									
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310	-18 063,35			0,00				
B- RÉSULTAT FISCAL								312	-18 063,35		314	0,00				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318								
	Provisions non déductibles*							322								
	Impôts et taxes non déductibles*							324								
	Divers*, dont intérêts excéden- taires des cptes-cts d'associés		247	0,00		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	0,00		330					
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			Zone france urbaine (44 octies et octies A)	987			Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127						
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981			Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989			Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	138	342					
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345			Investissements outre-mer	344			Créance due au report en arrière de déficit	346	350					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col. 1 Perte col. 2	352			354	-18 063,35			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)							356								
	Déficit antérieurs reportables* : dont imputés sur le résultat :										360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfice col.1 Déficit col.2	370			372	-18 063,35			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381			Éxonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU		380			n° du centre de gestion agréé :	388					
Montant de la T.V.A. collectée			374			Effectif moyen du personnel*:	376			Dont apprentis		handicapés		Effectif affecté à l'activité artisanale	861	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :			378			Montant des prélèvements personnels de marchandises*:				399						